

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 16 DECEMBRE 2021

2021 - 86 APPROBATION DE LA SUBVENTION DE L'ASSOCIATION L.A GEO DATA POUR 2022

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 16 décembre, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 9 décembre 2021, s'est réuni dans la salle du Comité au SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 19

Votants : 19

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Frédérick DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Madame Laurence GUILLEMINÉ, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo - Pays de Retz
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Délégués titulaires absents :

Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo (excusé)
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois (excusé)
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo - Pays de Retz (excusé)
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique (excusé)
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande - Atlantique (excusé)

Délégués suppléants présents :

Secrétaire de séance : Monsieur Frédérick DUNET

Affichage le 30 décembre 2021

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2018-43 du Comité Syndical du 28 juin 2018 portant sur la création de l'association L.A GéoData,

Considérant que l'association L.A GEO DATA, créée par ATLANTIC'EAU, le SYDELA et l'AMF 44, a pour objet de développer et organiser la production et l'utilisation d'information géographique numérique sur l'ensemble du département de la Loire-Atlantique, notamment par la constitution et la mise à jour d'un plan de corps de rue simplifié (PCRS).

Considérant que le SYDELA participe, en tant que membre fondateur, aux charges de fonctionnement (sous forme d'une subvention d'équilibre) ainsi qu'aux investissements, engagés au titre du Plan de Corps de Rue Simplifié, de l'association,

Considérant qu'en 2020, L.A GEO DATA a constitué et livré le PCRS « Image » d'un montant total de 1 006 440 € TTC et qu'il est prévu de constituer un PCRS « Vecteur » en 2022, pour un montant global estimé de 3 234 400 € TTC.

Considérant que pour ne pas mettre en difficulté la trésorerie de l'association, il est proposé d'accorder la subvention au titre de l'année 2022 à L.A GEO DATA en décembre 2021, pour versement en janvier 2022.

Considérant le budget prévisionnel 2022 présenté par l'association,

Le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- **Accorder une subvention à l'association LA GEODATA à hauteur de :**
 - **106 402€ au titre de la section de fonctionnement**
 - **26 517€ au titre de la section d'investissement**
- **D'affecter les crédits correspondant au budget principal du SYDELA pour 2022 soit :**
 - **106 402 € au compte 6574**
 - **26 517 € au compte 20421**
- **D'autoriser le Président à signer la convention de subvention entre l'association LA GEODATA et le SYDELA**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**

